

NTELA

____ N° 05, Vol. 1, Janvier-Juin 2023 ____



ISSN : 2789-3588

**Revue du Centre Universitaire de Recherche
sur l'Afrique (CURA)**

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)
BP : 2642, E-mail : cura.congobrazza@gmail.com
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897

Couverture : Figure de chasseur bantou de l'Afrique centrale. Statuette collectée par le Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire (actuelle Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi), entre les années 1975 et 1980. Dans les langues kongo de cette sous-région, le bon chasseur est justement appelé « *NTELA* ». Par métonymie, ce nom symbolise l'homme constamment animé par la quête des savoirs et des connaissances ; un scientifique qui cherche, qui trouve et qui partage ses trouvailles avec les autres au moyen de la publication.

Les opinions exprimées dans les différents textes publiés ici sont celles de leurs auteurs. Elles n'engagent nullement la Revue *NTELA*

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)
E-mail : cura.congobrazza@gmail.com

NTELA

____ N° 05, Vol. 1, Janvier-Juin 2023 ____

ISSN : 2789-3588

**Revue du Centre Universitaire de Recherche
sur l'Afrique (CURA)**

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)
BP : 2642, E-mail : cura.congobrazza@gmail.com
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897

Publications semestrielles de la Revue NTELA

Directeur de publication

Yvon-Norbert GAMBEG

Rédacteur en chef

Jean Félix YEKOKA

Comité de rédaction

Jacques Nkeoua Oumba, Paul Kibangou, Régina Patience Ikemou, Rony Dévyllers Yala Kouanzi, Samuel Kidiba, Dieudonné Mouakouamou Mouendo, Didace Kevin Kouloungou Boungou, Jean-Bruno Bayette, Dreid Miché Kodja Manckessi.

Comité scientifique

Jean-François Owaye, Professeur, Université Omar Bongo (Gabon), Miche-Alain Mombo, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Georges-Claude Tshund'Olela, Professeur, Université de Kinshasa (RD. Congo), Omer Massoumou, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Françoise Blum, Professeur, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne (France), Bienvenu Boudimbou, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Professeur, Adon Simon Affessi, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire), Université Marien Ngouabi (Congo), Dieudonné Tsokini, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Pierre Yvon Ndongo Ibara, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Joseph Zidi, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Henri Yambéné Bomono, Professeur, Université Yaoundé 1 (Cameroun), Jean Félix Yekoka, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Rogacien Tossou, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Université Marien Ngouabi (Congo), Yvon-Norbert Gambeg, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Sophie Pulchérie Tape, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire), Amuri Mpala Lutébélé, Professeur, Université de Lubumbashi (RD. Congo), Didier Ngalebaye, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo).

SOMMAIRE

Éditorial	11
------------------	----

Articles

I. HISTOIRE-SCIENCES POLITIQUES

L'implication totémique des oiseaux dans l'exercice du pouvoir pharaonique : cas du faucon (3000-2134 av. J.-C) <i>Michaël NDOUKOU, Jean Félix YEKOKA</i>	17
Le Ndjobi : les « territoires du sacré » chez les Mbéré (République du Congo) <i>Fiston GAMBIA, Joseph ZIDI</i>	35
Les alliances politiques en Côte d'Ivoire de 1990 à 2018 <i>Hyacinthe Digbeugby BLEY</i>	59
Pratiques d'assujettissement d'enfants en situation irrégulière et enseignement coranique au « Sénégal » (1817-1903) <i>Sawrou FALL</i>	79
L'art capillaire dans les quartiers populaires de la ville de Ngaoundéré : de 1958 à 2021 <i>Liliane Dalis ATOUKAM TCHEFENJEM</i>	89
La légitimité patronymique en Afrique, vers une démocratie héréditaire. Corps intemporel et réincarnation du leader politique, pour une symbolique du pouvoir au Togo <i>Boêvi Denis LAWSON</i>	113
La contestation des résultats des élections en Afrique : cas des législatives de 2020 au Mali <i>Siriki BAGAYOKO</i>	137

II. GÉOGRAPHIE

Gestion des ressources en eau dans le contexte de la décentralisation au sud du Bénin : Cas du doublet Allada-Ze

Badel Ruffino Juste LANTONKPODE, Jean SODJI, Pierre OUASSA, Sabi TASSIGUISIO, Expédit Wilfrid VISSIN 161

Déficit des services urbains et des équipements socio-collectifs dans les villes togolaises : Cas de la petite ville de Pagouda au nord-est du Togo

Essobassi YASSIH, Assogba GUEZERE 189

L'envers de l'aménagement forestier ou l'ambiguïté du statut des terres cultivables dans les concessions forestières de la Likouala

Bled-Dumas Blaise LOUZALA-KOUNKOU 215

Le développement économique local et ses enjeux dans le département de la Likouala (République du Congo)

Laïs Hilaire LIBOBOU N'KOKA, Clotaire Claver OKOUYA 235

Le transport par taxis collectifs à Bangui (République Centrafricaine)

Christian MALIKI 265

III. PHILOSOPHE

Intersubjectivité et Fraternité créatrice chez Gabriel Marcel

Kouassi Clément N'DOUA, Moulo Élysée KOUASSI 281

L'épidictique comme impensé de la modernité : réflexions entre Chaïm Perelman et Emmanuelle Danblon

Évariste Dupont BOBOTO, Alexandre OTSANGUE NGASSAKI 301

Limites de l'universalisme juridique et refondation interculturelle du droit en Afrique

Koffi AGNIDE, Komla FADEME 317

ÉDITORIAL

Le Centre Universitaire de Recherche sur l'Afrique (CURA) publie le cinquième numéro de sa revue *Ntela* dans un contexte mondial dominé, entre autres, par la guerre qui oppose l'Ukraine à la Russie, la 'guerre oubliée' à l'Est de la RDC et le terrorisme dans le Sahel. Récemment, le Sénégal a attiré les projecteurs sur lui à cause du débat sur la possibilité du président Macky Sall de rempiler un troisième mandat à la tête de ce pays, considéré jusqu'ici comme un modèle de démocratie en Afrique. Sur cette question, son intervention radio-télévisée, du 3 juillet 2023 a mis fin au suspens et aux violences que pouvaient occasionner l'annonce de sa candidature pour un autre mandat.

Suite à cette actualité, d'aucuns parleront d'une leçon de démocratie donnée par le président Macky Sall, d'autres évoqueront, au contraire, le triomphe de la rue sur les calculs de sa famille politique. L'on est sûr que cette actualité politique sénégalaise, qui alimente encore les débats médiatiques, relancera sans doute des réflexions plus approfondies de la part des scientifiques sur l'ivresse du pouvoir en Afrique contemporaine. Pour l'instant, ce cinquième numéro de la revue *Ntela* accorde la primauté à d'autres problématiques aussi diverses que variées qui interpellent la conscience collective sur les enjeux sociétaux. Elle est restée fidèle à sa philosophie de permettre une meilleure diffusion des savoirs et des connaissances sur l'Afrique, dans une perspective multi et interdisciplinaire. Par ailleurs, comme les trois précédents numéros, celui-ci compte aussi deux volumes pour la trentaine des textes que la rédaction, grâce au travail des évaluateurs a jugé publiables. La répartition des articles tient compte aussi bien de l'équilibre numérique que du rapprochement de leur champ d'étude.

Ce premier volume compte quinze articles répartis en trois grandes rubriques : *Histoire et sciences politiques* (sept articles) ; *Géographie* (cinq articles) ; *Philosophie* (trois articles). La contribution de Michaël Ndoukou et Jean Félix Yekoka ouvre la première rubrique. Faisant la plongée dans l'Égypte antique, ces deux auteurs analysent l'implication totémique des oiseaux dans l'exercice du pouvoir pharaonique. Dans la même foulée rituelle s'inscrit la réflexion de Fiston Gambia et Joseph Zidi. Dans leur texte sur le Ndjobi ces deux auteurs étudient anthropologiquement les « territoires du sacré ». Pour

sa part, Hyacinthe Digbeugby Bley pense à nouveau frais les alliances politiques en Côte d'Ivoire, dans une chronologie de dix-huit (18) ans entachés par la question de l'*ivoirité* et une série de violences sociopolitiques. Loin des questions politiques, l'article de Sawrou Fall s'intéresse, lui, aux pratiques d'assujettissement des enfants Sénégalais en situation irrégulière et en enseignement coranique, entre 1817 et 1903. Cette conjecture ancienne est aux antipodes de l'art capillaire en effervescence dans les quartiers populaires de Ngaoundéré (Cameroun), étudié par Dalis Atoukam Tchefejem. En Afrique, l'héritage du pouvoir se lit à l'aune de la légitimité patronymique. C'est à cette conclusion qu'aboutit Boëvi Denis Lawson dans l'étude qu'il consacre au corps intemporel et à la réincarnation du leader politique, pour une symbolique du pouvoir au Togo. L'on se trouve indubitablement en face d'une caricature du pouvoir sur scène, notamment avec la contestation des résultats des élections en Afrique. Ainsi, le cas des législatives de 2020 au Mali auquel s'intéresse Siriki Bagayoko n'est pas un exemple unique.

Les textes qui constituent la rubrique de Géographie viennent en éventail. Trois d'entre eux font diversement allégeance à l'environnement. Il s'agit de la contribution de Badel Ruffino Juste Lantonkpode, Jean Sod Ji, Pierre Ouass, Sabi Tassigui Sio et Expédit Wilfrid Vissin qui s'intéresse à la gestion des ressources en eau dans le contexte de la décentralisation au sud du Bénin ; de l'article d'Essobassi Yassih et Assogba Guezere qui jette son dévolu sur le déficit des services urbains et des équipements socio-collectifs dans la petite ville de Pagouda (République du Togo) ; de l'envers de l'aménagement forestier ou l'ambiguïté du statut de terres cultivables dans les concessions de la Likouala (République du Congo) analysé par Bled-Dumas Laise Louzala-Koukou.

Parmi les articles de ce volume, un s'intéresse particulièrement au développement économique local ainsi que ce que ce développement implique comme enjeux dans un territoire déconcentré. Il s'agit du texte de Laïs Hilaire Libobou N'koka et Clotaire Claver Okouya. Ces auteurs, qui prennent le département de la Likouala, en République du Congo comme étude de cas, abordent en réalité des questions ayant trait à la centralisation et au développement local. Mais, peut-on parler de développement en passant sous silence la question du transport ? À

l'évidence, non. Christian Maliki le montre bien dans son étude consacrée au transport en commun à Bangui, capitale de la République centrafricaine.

La dernière rubrique de ce volume est construite autour des textes de philosophie. Ici, la primauté est accordée à Gabriel Marcel chez qui Kouassi Clément N'Doua et Moulo Élysée Kouassi étudient l'intersubjectivité et la fraternité créatrice. Dans ce cheminement philosophique, où la gnose est à la confluence de l'épistémologie biographique, Évariste Dupont Boboto et Alexandre Otsangue Ngassaki planchent sur l'épidictique comme impensé de la modernité. Ils utilisent les réflexions de Chaïm Perelman et Emmanuelle Danblon comme matériau d'élaboration d'une pensée construite. À côté de ce qui paraît une évidence classique, Koffi Agnide et Komla Fademe identifient les limites de l'universalisme juridique. Pour ce faire, ils plaident pour la refondation interculturelle du droit en Afrique sur la base de ses réalités endogènes.

Au terme de cette présentation, comme pour les précédents numéros, les contributions placées dans le premier volume de ce numéro viennent de plusieurs institutions universitaires d'Afrique. Cette réalité confirme l'identité de *Ntela* d'être une revue pour laquelle les questions de recherche sont consacrées à ce continent aux richesses civilisationnelles restées en harmonie avec le volume des traits culturels qui lui donnent sa propre identité.

Professeur Yvon-Norbert GAMBEG

Directeur de publication

II. GÉOGRAPHIE

Le développement économique local et ses enjeux dans le département de la Likouala (République du Congo)

Lais Hilaire LIBOBOU N'KOKA*

Clotaire Claver OKOUYA**

Résumé

Le Département de la Likouala, une de douze subdivisions administratives situées au Nord de la République du Congo, regorge d'immenses potentialités naturelles (sols fertiles, climat, eau, flore, faune, mines, etc.). Mais, faute d'une mise en valeur de ses richesses pour assumer son développement, le Département reste pauvre et marginalisé, malgré son autonomie en tant que Collectivité locale décentralisée. Cette étude qui vise à analyser les problèmes économiques de la Likouala est basée sur les données officielles et des enquêtes de terrain faites à partir d'un échantillon de 700 ménages répartis dans vingt localités et choisies dans les sept districts du Département. Le traitement de données est fait à partir de la méthode d'Analyse en Composantes Principales (ACP) en s'appuyant sur 14 indicateurs économiques et financiers. Sur le plan économique, Impfondo caracole en tête, suivie du bloc Bétou, Dongou, Enyellé ; puis d'Epéna, Liranga et Bouanèla. On constate des disparités très marquées qui illustrent la présence des extrêmes et des moyens dans la configuration de l'espace économique du Département. Toutefois, des plans et programmes sont échafaudés par divers acteurs locaux, notamment le Conseil départemental en vue de les corriger par l'investissement local.

Mots-clés : République du Congo, Impfondo, Likouala, Développement local, enjeux locaux.

Abstract

The Department of Likouala, one of the twelve administrative subdivisions located in the North of the Republic of Congo, is full of immense natural potential (fertile soils, climate, water, flora, fauna, mines, etc.). But, for lack of enhancement of its wealth to assume its

* Doctorant, Université Marien NGOUABI / Email : lhaislibobou@gmail.com

** Laboratoire de Géographie, Environnement et Aménagement (LAGEA), Maître de Conférences CAMES, Université Marien NGOUABI / Email : cokouya@gmail.com

development, the Department remains very poor and marginalized economically, despite its autonomy as a decentralized local authority. This study, which aims to analyze the economic problems of Likouala, is based on official data and field surveys made from a sample of 700 households spread over twenty localities and chosen from the seven districts of the Department. The data processing is done by the method of Principal Component Analysis (PCA) from 14 economic and financial indicators. Thus, on the economic level, the locality of Impfondo prances in the lead, followed by the block Bétou, Dongou, Enyellé; then from Epena, Liranga and Bouanèla. There are very marked disparities which illustrate the presence of extremes and means in the configuration of the economic space of the department. However, plans and programs are drawn up by various local actors, in particular the Departmental Council, with a view to correcting these disparities through local investment.

Keywords: Republic of Congo, Impfondo, Likouala, local development, local issues.

Introduction

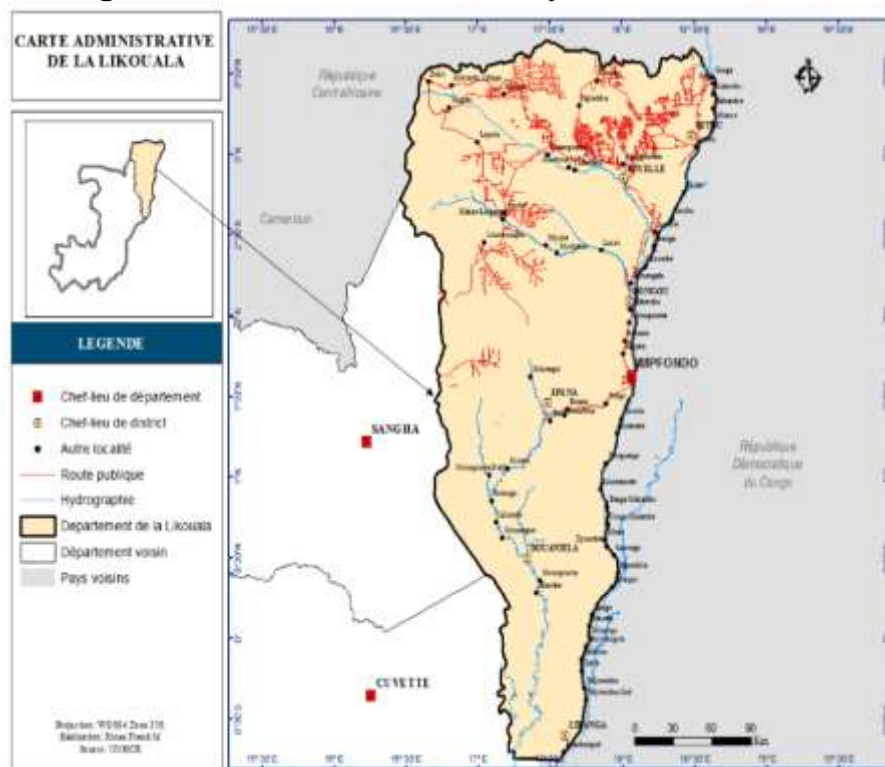
Beaucoup de pays au monde, pour assurer leur développement, ont mobilisé d'énormes ressources, notamment les pays de l'Union Européenne, de l'Amérique du nord, le Japon et récemment les pays émergents. Cette réalité est tout à fait contraire à celle des pays pauvres en général et la République du Congo en particulier, où les ressources économiques constituent encore un goulot d'étranglement pour le développement local. En effet, l'échec de nombreux projets de développement et d'Aménagement du territoire aux échelles régionales et nationales n'a fait qu'exaspérer la misère du monde rural (H. P. Ndey Ngandzo, 2017, p.11).

Dans le Département de la Likouala, avec l'échec des politiques de développement local, notamment celles liées à la décentralisation et la municipalisation accélérée, l'organisation des Zones de Développement Communautaires (ZDC) par la mise en place des cahiers de charges. La question liée au développement économique de la Likouala est l'affaire du Conseil département qui doit prendre sa responsabilité face aux autorités nationales qui renforcent la politique de la déconcentration, suite au texte d'une décentralisation effective.

L.H. LIBOBOU N'KOKA, C.C. OKOUYA : Le développement ...

Le Département de la Likouala (figure n°1) est situé dans la partie Nord du Congo son chef-lieu est Impfondo, sa population est de 216.869 habitants en 2018 (Estimation INS, 2018). Sa superficie est de 66.044 Km² (Annuaire, 2018). Ce Département est situé entre 1°38' Nord, 18° 04' Est. Elle compte sept sous-préfectures : la sous-préfecture Impfondo, Dongou, Epéna, Enyellé, Bétou, Bouanèla et Liranga. La politique de la mise en œuvre des Communautés urbaines et Communes instaurée par la loi n°3-2003 du Janvier 2003 fixant l'organisation administrative territoriale, a permis à la Likouala de bénéficier des Communautés urbaines avec une Commune de plein exercice, à savoir : Impfondo, les Communautés urbaines de Dongou, d'Epéna, d'Enyellé et de Bétou. Cette loi est accompagnée par la loi n°10-2003 du 6 février 2003 portant transfert de compétences aux Collectivités locales ainsi que la loi n°43-2014 portant orientation pour l'Aménagement et le développement du territoire. Cette étude, analyse les problèmes économiques qui minent le Département de la Likouala peu importe ses ressources naturelles et humaines.

Figure n°1 : Carte administrative du Département de la Likouala



1. Méthodologie

Pour réaliser cette étude, nous avons adopté une méthodologie basée sur la recherche documentaire, l'enquête de terrain, le recours à différents matériels de travail, le traitement et l'analyse des données recueillies.

Les enquêtes de terrain ont été réalisées dans des localités où l'on a fait des observations directes, des entretiens et des interviews directifs avec les différents acteurs, les populations locales, les acteurs publics-privés administratifs et techniques. Le dépouillement a été fait après chaque descente sur le terrain et le traitement, a été fait en nous appuyant sur l'Analyse des Composantes Principales (ACP) sur la base du logiciel SPSS-18. Les données empiriques qualitatives et quantitatives collectées ont permis d'élaborer les tableaux, graphiques et cartes thématiques, manuellement, puis à l'aide des logiciels QGIS. Au cours de cette descente, nous avons utilisé un appareil photo numérique pour la prise de vue des phénomènes observés. L'observation directe du terrain a permis la géolocalisation des différents sites et activités économiques sur l'ensemble du territoire de la Likouala.

2. Résultats et discussion

Le Département de la Likouala dispose d'énormes ressources économiques. Parmi elles, nombreuses sont encore inédites et non exploitées. Malgré la diversité de ces ressources (sols fertiles, flore, faune, réseau hydrographique, climat, démographie etc.), l'on constate, malheureusement qu'elles n'ont aucun impact sur ce Département, resté marginalisé et pauvre au plan économique. En se référant de la Conférence d'Addis-Abeba en 2002, les Nations Unies ont exigé aux pays en développement de transférer les compétences aux Collectivités locales, afin d'exercer leur autonomisation au profit de leurs propres ressources pour le développement de leur territoire. Au Congo, le Gouvernement de la République a attribué près de quatorze fonctions aux Conseils départementaux et municipaux dans l'article 210 de la Constitution du 20 janvier 2002. Cette loi donne aux Collectivités toutes les prérogatives de se développer. Seulement, cet article connaît des verrous et plusieurs tâches régaliennes des Conseils départementaux restent irréalisables faute des moyens financiers. Pour la Collectivité de la Likouala, son ossature économique est structurée par le secteur primaire, secondaire et tertiaire, des secteurs économiques qui connaissent tous un rendement très faible. Ils sont donc incapables de

L.H. LIBOBOU N'KOKA, C.C. OKOUYA : Le développement ...

booster le développement économique de ce Département. Présentons et analysons à présent quelques éléments économiques de ces trois secteurs.

2.1. L'exploitation forestière

La République du Congo dispose d'une forte couverture forestière à environ 23,5 millions d'hectares, représentant 69% du territoire national. La déforestation et de dégradation forestière sont faibles. Elles sont estimées à seulement 0,05% par an, soit environ 12.000 hectares par an (CNIAF, 2015, p. 4).

Le problème de la gestion forestière a permis d'aborder les principales innovations de la loi 33-2020 du 20 juillet 2020, portant code forestier sur le processus d'élaboration et de mise en œuvre d'un plan d'Aménagement ; l'arrêt des exportations de bois en grumes en République du Congo.

Les forêts du Département de la Likouala sont converties à cette loi de gestion forestière, réparties dans le massif forestier du Nord-Congo en ayant une superficie d'environ 15 millions d'hectares dont 47%. Il regorge d'immenses ressources en massif forestier qui font de ce Département une des zones d'activités industrielles d'exploitation du bois les plus en vue, le premier producteur de bois du pays. Le bois est l'une des ressources importantes de l'économie de la République du Congo à travers des sociétés concessionnaires destinées à l'exportation forestière (CNIAF, 2015, p. 4).

2.1.1. L'exploitation artisanale

L'exploitation artisanale dans la Likouala est plus pratiquée par les populations locales qui considèrent la forêt comme leur première ressource d'approvisionnement à travers les activités agro-pastorales, la cueillette ou le ramassage. Les produits de la forêt (le Gnetum Africanum, les feuilles de marantacées appelées « *Matêtété ou Mangoungou* », le rotin, les lianes et les plantes médicinales) sont utilisés dans l'alimentation, la pharmacopée traditionnelle et bien d'autres usages. Ces produits naturels font de la Likouala l'un des Départements les mieux pourvus en ressources du Congo. Ce qui a conduit la plupart des partenaires et des Organismes comme le PNUD et la FAO à souligner leur importance et de mentionner l'utilité de mettre en place le projet « *Connaissance, valorisation, utilisation durable et protection du péké et de payot* », un des projets qui font l'objet de financement quasi exclusif pour les populations locales.

L'ensemble de ces produits forestiers non ligneux permettent le développement socio-économique à travers la dynamisation des marchés domaniaux qui se trouvent dans la Likouala ou hors la Likouala. Cette production permet l'approvisionnement de certains Départements de la République du Congo, tel est le cas de Brazzaville où l'on assiste à des tonnes déchargées dans les ports d'ATC et celui de Yoro.

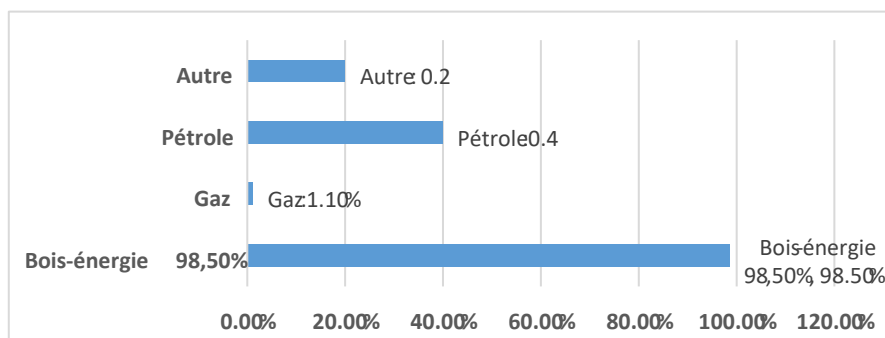
Planche n°1 : L'approvisionnement en charbon de bois de la ville de Brazzaville par les localités de la Likouala

Photo n°1 : L'arrivage des divers bois de chauffe au port de Yoro (Brazzaville) en provenance de la de la Likouala	Photo n°2 : L'arrivage du charbon et des produits non ligneux au port de Yoro (Brazzaville) en provenance de la Likouala
	
Cliché de Lais Libobou, 2020	

Toutefois, le secteur de l'économie informelle permet une main-d'œuvre locale des jeunes sans emplois dans les grands centres urbains et ruraux de ce Département. Notons qu'avec l'adoption des textes juridiques instaurés par l'Etat, ces produits d'approvisionnement ont connu une réglementation selon le code forestier adopté par la loi 16-2000 du 20 Novembre 2000, revue par la loi 33-2020 du 20 Juillet 2020. Ainsi, ses textes d'application fixant le niveau de transformation locale de bois à 85% sur une superficie de 62.708,01 km² de forêt, constitue de forêts denses et de forêts claires sur terre ferme, ainsi que de forêts denses dans les zones inondées temporairement ou en permanence. Les forêts couvrent 95% du territoire départemental (RGPH, 2007). Cependant, l'exploitation artisanale du bois est plus praticable et cela permet de dynamiser les activités informelles au niveau départemental, en prenant le cas des énergies traditionnelles basées principalement par

L.H. LIBOBOU N’KOKA, C.C. OKOUYA : Le développement ...
la production et la consommation du bois de chauffe, charbon de bois
et déchets de toutes formes de récupération de bois (Figure n°2).

**Figure n°2 : Répartition des combustibles dans la consommation des
énergies dans la Likouala**



Source : Enquête Bois-énergie, 2014.

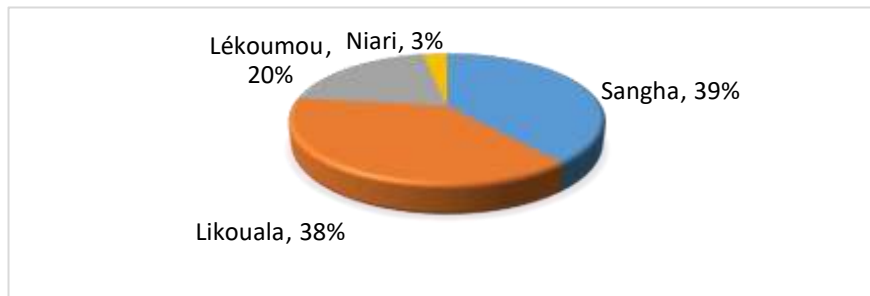
La figure n°2 montre que, la consommation des énergies dans les ménages est inégalement répartie 98,5% des ménages utilisent le bois-énergie, 1,1% utilisent le gaz, 0,4% le pétrole et 0,2% d'autres combustibles. En outre, le bois-énergie reste encore le combustible prédominant dans les différents ménages de la Likouala (RGPH, 2007). L'exploitation forestière artisanale dans la Likouala est aussi pratiquée par les Communautés étrangères à 95%. Il s'agit des Rwandais, des Centrafricains et des citoyens de la République Démocratique du Congo.

2.1.2. L'exploitation industrielle du bois

La Likouala est l'une des zones n°1 du secteur forestier de la partie Nord du Congo, par rapport aux dispositions du décret n°2002-437, qui fait mention de 10 Unités Forestières d'Aménagement (UFA) : Bétou, Ipendja, Lopola, Loundoungou Toukoulaka, Mimbelli, Missa, Mobola Mbondo, Mokabi Dzanga, Nouabalé-Est et Oubangui. Cette disposition juridique ne fait pas de la Likouala l'unique Département bénéficiaire des UFA, puisque la Sangha bat le record, selon les indicateurs des répartitions spatiales des surfaces forestières aménagées. La Likouala (2410 184 ha, soit 38% de l'ensemble) deuxième après la Sangha concentre tout de même la plus grande superficie aménagée (2531909 ha, soit 39% de l'ensemble), suivi de la Lékoumou (20%) et du Niari

(3%). Cependant, la superficie la plus importante des concessions forestières aménagées (77%, soit environ 4942 093 ha) est située au Nord du pays qu'au Sud-Ouest (23%, soit 1478 035 ha), figure n°3.

Figure n°3 : Répartition des UFA



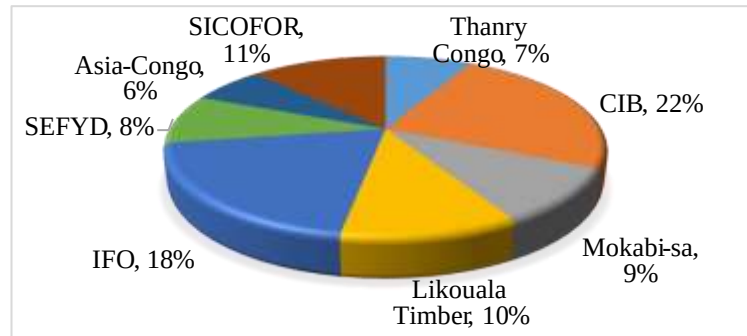
Source : A base des données de la DGET/MEFDD, 2017.

La figure n°3 montre que le Département de la Sangha bat le record avec 39% des UFA, suivi de la Likouala 38%, la Lékoumou 20% et le Niari 3%. Le constat fait est que, la grande forêt Nord bénéficie de 77% des UFA, par rapport aux concessions forestières du Sud-Ouest qui ne totalisent que 23%. Cela prouve que, les populations de la Sangha et celles de la Likouala doivent mettre à profit le mécanisme du crédit carbone objet de la convention de financement signé en 2017 par la République du Congo et la Banque mondiale pour une somme de 42,3 millions de dollar, soit 25 milliards de FCFA, pour amplifier d'autres secteurs économiques de la Likouala et la Sangha.

L'arrêté n°4432 /MDDEFE /CAB du 24 mars 2011, portant création, définitions des Unités

Forestières d'Aménagement (UFA) du domaine forestier de la zone n°1 Likouala a permis de préciser les modalités de gestion des ressources forestières, selon les différentes sociétés concessionnaires (Figure n°4).

Figure n°4 : répartition des sociétés concessionnaires des UFA dans la Likouala



Source : A base des données de la DGET/MEFDD, 2017

La figure n°4 montre que les différentes sociétés concessionnaires illustrées ci-dessus témoignent une inégalité absolue selon les UFA où la Congolaise Industrielle de Bois (CIB) dispose 22% dans les UFA de Kabo ; Ngombé et Loundoungou-Toukoulaka, ainsi qu'IFO à 18%, SICOFOR 11%, Likouala-Timber 10%, Mokabi-sa 9%, SEFYD 8%, Thanry-Congo 7%. Ces sociétés concessionnaires procèdent à la conformité de loi en vigueur pour les Unités Forestières d'Aménagement.

Toutefois, les activités industrielles du bois sont réduites dans la Likouala. Elles sont inégalement réparties selon les UFA et les zones de sous-préfectures. Les activités industrielles du bois qui constituent l'une des activités pertinentes selon les centres urbains ou ruraux. Les scieries sont implantées soient à proximité de certaines localités ; le cas de la Compagnie Industrielle du Bois (CIB) qui est plus proche dans la ville d'Enyellé et Likouala-Timber dans la ville de Bétou. Par contre, certaines scieries sont implantées très loin de certaines localités telles que Thanry-Congo et Moungouma dans la sous-préfecture de Dongou. La Likouala compte près de huit sociétés industrielles qui produisent des grumes couplées avec le sciage qui permettent aux populations de bénéficier du confort minimal des meubles sur l'ensemble du territoire départemental. Entre 2010 et 2014, la production de grumes est passée de 282.392 m³ à 396.934 m³ et celle de sciage de 54.484 à 102.129 m³. Cette production est largement basée sur le Sapelli, soit 67% à 70% de la production totale (Schéma départemental d'aménagement du territoire de la Likouala, p.128-130).

Les sociétés concessionnaires jouent un rôle important au plan national et local. En tenant compte des taxes et du cahier de charges en particulier, elles contribuent au développement local pour les biens des populations à travers les Fonds de Développement Local, malgré certaines irrégularités observées du côté de ces sociétés, l'Etat central et le Conseil départemental. Ces sociétés concessionnaires ne contribuent pas du tout au développement économique de la Likouala. Cet aspect est évoqué par B. B. Louzala Kounkou et Y. Berton Ofouémé (2018), qui pensent que l'exploitation forestière du bois doit être au service des populations pour accompagner le développement du Département. Notons que, l'exploitation forestière couplée avec la transformation du bois est parmi les activités plus rentables au niveau du trésor public de la République en 2009, ces sociétés y ont versé près de (590.688.692 FCFA). De même, dans le Département, on assiste à une politique de la décentralisation grâce à des œuvres réalisées par ces acteurs forestiers au profit de développement local aux plans économiques, sociaux et environnementaux (Planche n°2).

Planche n°2 : La production du bois industriel par des sociétés forestières dans le département de la Likouala

Photo n°3 : Vue d'un dépôt de planches de la Likouala-Timber à Bétou	Photo n°4 : Vue d'une scierie de transformation du bois de la Likouala-Timber à Bétou
	
Cliché de Lais Libobou, 2021	

Ces photographies donnent une certaine image de la production de grumes en m³ de quelques sociétés forestières installées dans la Likouala, y compris les taxes générées en 2009. En dehors de la taxe d'abattage, on note d'autres taxes comme celle de la superficie et du reboisement. L'ensemble de ces taxes et prélèvements relatifs à l'exploitation forestière sont versés au trésor public comme contribution au budget national. En 2009, les sociétés forestières ont eu

L.H. LIBOBOU N'KOKA, C.C. OKOUYA : Le développement ...

à produire 503.9717 m³. L'ensemble de ces taxes ont été versées au trésor public (Ministère de l'Economie Forestière, 2009).

Le secteur forestier a été longtemps considéré comme l'un des secteurs indispensables de l'économie du Congo à travers la taxe de l'exploitation et de la superficie qui alimente 50% le trésor public et 50% le Fonds Forestier. Toutes les autres taxes sont des ressources du Fonds Forestier. En prenant le cas de la CIB entre 2010 et 2013, les recettes fiscales réalisées par les pouvoirs publics sont de l'ordre de 7,4 milliards de FCFA. Par contre, la contribution des sociétés forestières au Fonds de Développement Local est directement versée au Conseil départemental avec beaucoup des difficultés et cela ne permet pas à ce dernier de réaliser convenablement les projets liés au développement local. Hormis le problème de ressourcement de Fonds de Développement Local, s'ajoute le problème des installations des sociétés dans les grands centres urbains. En effet, en dehors de la ville de Bétou, les six autres n'ont aucun siège ou lieu de stockage des bois. Le manque d'installation des sociétés forestières dans des grands centres urbains est aujourd'hui à l'origine de l'exode urbain, d'où l'on assiste au surpeuplement des localités forestières comme Mokabi, Makao, Lopola, Bétou, etc.

Il existe plusieurs Unités Forestières d'Aménagement (UFA) à vocation de production de bois exploités par les dix sociétés en respectant les dispositions de l'article 54 de la loi 16-2000 portant Code forestier revue par la loi 33-2020. Il s'agit des Concessions forestières attribuées, notamment les onze concessions forestières attribuées dans le Département de la Likouala. La plupart de ces Unités Forestières d'Aménagement sont d'origine congolaise et ne disposent pas de certifications FSC, excepté les concessions forestières étrangères, telles que la CIB qui a un certificat de FSC et la VLC pour Mokabi SA. Toutes ces concessions forestières sont en état d'aménagement.

L'arrêté n°8693 Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement en Novembre 2010 a permis la création et la définition de l'Unité Forestière d'Exploitation Doumanga. Cette localité est située dans l'Unité Forestière d'Aménagement Oubangui-Tanga, un domaine forestier de la zone n°1 Likouala, du secteur forestier Nord. Le texte précise les modalités de sa gestion et de son exploitation. La politique forestière est assez bien élaborée. Elle est l'une des politiques sectorielles qui a un impact sur le développement local. En envisageant de se développer au plan

agroalimentaire, industriel, entrepreneurial, le Congo est considéré comme bon élève qui « ne peut pas manquer de coloniser les espaces naturels et y déployer des établissements humains ». La politique mise en place dans le cadre des gestions forestières est l'une des approches du Développement Durable. (C. C. Okouya, 2017, p. 50).

La gestion forestière par la politique des UFA contribue au développement de cette ressource forestière, aux fonds des recettes sur l'exploitation du bois, par rapport à la législation forestière qui fixe un mètre cube (1m³) exploité dans une forêt qui génère 200 FCFA et qui a pour rôle de financer les problèmes qui minent le développement local.

2.2. Activités agro-pastorales

2.2.1. L'agriculture

Dans le Département de la Likouala, 54% de la population est active dans agricole avec 4.410 km², dont terres cultivées estimées à 46.460 hectares soit 2,9% des terres arabes sont pratiquées (SOFRECO-CERAPE, partenaire du MAE, 2011). On distingue deux types d'agriculture à savoir : l'agriculture traditionnelle et l'agriculture semi moderne.

2-2-1-Agriculture traditionnelle et semi- moderne

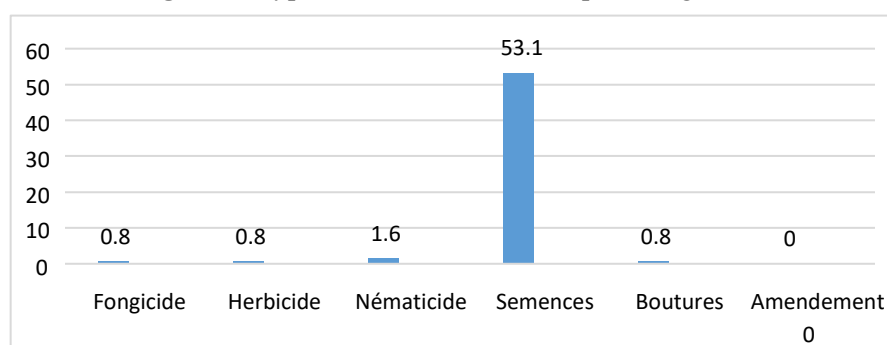
L'agriculture traditionnelle est l'une des activités économiques indispensables des populations locales qui contribuent au développement de la Likouala en matière de lutte contre la famine et de la pauvreté. A cet effet, l'activité agricole participe au développement de la Likouala, malgré son inclinaison principale vers l'autoconsommation. Une partie de sa production est destinée à la vente locale, nationale ou sous régionale.

L'agriculture est un immense héritage de la plupart des familles originaires. Elle se pratique de génération en génération sur l'ensemble du territoire départemental, mais cette agriculture est encore pratiquée de façon archaïque. Bien que l'accès à la terre pour ces populations locales soit de 54%, la majorité des ménages sont des propriétaires de terre et ¾ des ménages sur l'ensemble du territoire. La main-d'œuvre salariée est plus amplifiée à 72%, les non-salariés qui sont de 28% (SOFRECO-CERAPE, partenaire du MAE, 2011).

L.H. LIBOBU N'KOKA, C.C. OKOUYA : Le développement ...

Les sous-préfectures de la partie septentrionale présentent des milieux favorables à toutes les cultures par rapport à ceux du Sud du département (Figure n°5).

Figure 5 : type d'instruments utilisés par les agriculteurs



Source : Direction départemental de l'agriculture de la Likouala, 2018.

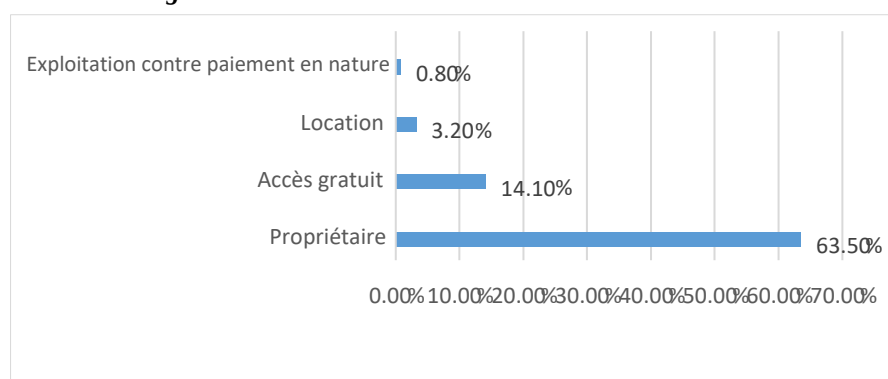
Comme le montre la figure n°5, on remarque une faible disponibilité des intrants, au point que, les agriculteurs les utilisent très rarement, si ce n'est des semences qui représentent 53,1%, la Nématicide 1,6%, la fongicide, herbicide, et les boutures couvrent 0,8% et l'amendement à 0% (Direction départemental de l'agriculture de la Likouala, 2018).

La Likouala a des problèmes d'utilisation de boutures améliorées et cela exige la volonté politique et l'engagement de plusieurs acteurs de développement agricole durable. Hormis des intrants qui sont peu utilisés par les agriculteurs, il y a aussi le problème d'utilisation minoritaire des engrais organiques sur l'ensemble du territoire départemental qui ne représentent rien que 12% d'utilisateurs et 88% des non utilisateurs (Direction départemental de l'agriculture de la Likoual, 2018).

La carence de structures de vente des engrais organiques et d'intrants constitue un frein pour le développement des potentialités agricoles. Mais avec l'avènement du maraîchage dans ces différentes sous-préfectures, on constate une émergence disponible des engrais et d'intrants en permanence. Malgré cet accès à la terre par les populations locales, elles ne bénéficient assez d'assistance en semences et aux autres intrants agricoles. Cependant, l'appui technique par l'Etat ou par d'autres acteurs de développement agricole sont très faible (Figure n°6), car 13% des exploitants agricoles confirment avoir bénéficié de l'assistance technique et des services habilités affirment que, plus de 87% n'en ont jamais reçu l'assistance technique. Ceux qui n'ont jamais

bénéficié de l'assistance technique et de conseils, la principale raison s'explique par 31% de l'absence de service dans la localité, près 46% de manque d'information, 16%, de l'inefficacité des services, 2% l'inaccessibilité financière et 5% de l'inaccessibilité physique (Direction départementale de l'agriculture de la Likouala, 2018).

Figure n°6 : Le mode d'accès à la terre dans la Likouala



Source : Programme d'Alimentation Mondial, 2010.

L'accès à la terre se fait soit par paiement en nature qui présente 0,80%, par location 3,20%, par accès gratuit 14,10% et ceux des propriétaires terrains 63,50%. Malgré ces différents accès, la production agricole n'arrive pas à couvrir la demande locale. Après la récolte des activités agricoles, plusieurs productions se mettent sur la vente par ces producteurs locaux. En prenant le cas de l'année 2018, la commercialisation de l'arachide était de 1.144.000F/CFA, le manioc 3.216.000F/CFA, la patate douce 1.992.000F/CFA, le taro 660.000F/CFA, la banane plantain 6.94.000 F/CFA, le safou 752.000F/CFA et bien d'autres productions pour lesquels les indicateurs sont inconnus, (Direction départementale de l'agriculture, 2018). Bien que la Likouala dispose plusieurs hectares de terres cultivables, nombreuses de ces terres ne sont pas cultivées. Pourtant la Likouala demeure un département agricole, en tenant compte de sa terre fertile et hydro morphe, aussi bien par le pourcentage de ses actifs qui est de 54%. Le tissu de l'agriculture traditionnelle de ce département n'a encore pas atteint un résultat escompté.

L'agriculture semi-moderne quant à elle se trouve dans un mouvement moins satisfaisant. Les moyens de production utilisés sont encore rudimentaires et archaïques (houe, machette, etc...), ce qui accentue la pénibilité du travail dans les exploitations modernes. On

L.H. LIBOBU N'KOKA, C.C. OKOUYA : Le développement ...

note une présence d'hommes et des femmes qui s'élèvent à 10% de la main d'œuvre utilisée lors des opérations de planning, d'entretien, de coupe et de récolte. L'agriculture périurbaine se limite souvent à la culture maraîchère, elle fournit l'essentiel des légumes ou des fruits consommés dans les grands centres urbains. Cette activité intègre ce secteur semi-moderne et elle est pratiquée par les femmes avec des proportions atteignant 80% des actifs. Actuellement on note un engouement des jeunes (filles et garçons) âgés d'au moins 20 ans grâce aux efforts conjugués par les réfugiés Centrafricains et Rwandais à travers les ONG Agence d'Assistance des Rapatriés et des Réfugiés au Congo (AARREC) et le Haut-Commissariat des Réfugiés (HCR).

Planche n°3 : Le projet d'appui à l'initiative d'autonomisation de la population dans le Département de la Likouala par les AARREC et HCR

Photo 5 : Zone réservée aux maraîchères dans la ville de Bétou



Photo 6 : Les activités réalisées par les différents groupements de Bétou



Cliché de Lais Libobou, 2021

Ces ONG ont assisté aussi les populations locales. Mais elles (l'exemple des populations de Bétou, et Impfondo) ont majoritairement échoué par manque d'expertise des activités agricoles. Cependant, ces zones de maraîchage sont confrontées à des problèmes de sécurité foncière due à l'urbanisation croissante faite sans le respect du plan cadastral ou plan local dans ces grands centres urbains.

L'agriculture semi-moderne est une agriculture mécanisée léguée par la colonisation. Les producteurs utilisent des tracteurs, des engrais chimiques, des insecticides, des pesticides et les résultats des recherches agronomiques. Seulement, nombreux de ces éléments sont quasiment inexistantes dans les grands centres urbains ou ruraux de la Likouala. Au regard de nombreuses précautions prises par le Gouvernement pour la

diversification de l'économie nationale, l'activité agricole reste la priorité des priorités, une activité à caractère commerciale. Mais cette activité est encore loin d'être priorité des priorités du fait d'un manque des initiations préconisées par l'Etat et la banque mondiale, qui tardent à se réaliser sur le terrain.

Cependant, la collectivité locale, les différents partenaires y compris les populations locales ont intérêt à intervenir dans le secteur agricole. Ce secteur ne répond pas à la demande locale, alors une partie importante de cette demande est couverte par certains acteurs commerciaux qui exercent des activités d'importations vers les pays voisins comme le Cameroun, la République Démocratique du Congo et même la République Centrafricaine. Les cultures de café et cacao faisaient la fierté des planteurs dans les années 1980. Aujourd'hui elles sont pratiquement délaissées suite à l'arrêt de la commercialisation par l'Etat. On assiste à la présence d'une société étrangère appelée Diamond International, qui apparaît comme acheteur et acteur principal sur le marché départemental.

Planche n°4 : La production du cacao ou le café et le lieu de vente par les populations locales dans le Département de la Likouala

Photo 7 : La production du cacao dans les forêts de la Likouala	Photo 8 : Lieu de vente du cacao et café de la société Diamond S.A à Impfondo
	
Cliché de Lais Libobou, 2021.	

Malgré l'initiative prises par les sociétés privées, ces cultures n'ont pas encore atteint les points des signes annonceurs comme cela se faisaient dans les années antérieures par l'Etat, acteur principal de cette commercialisation. En 2018, il y a près de 795,28 tonnes de cacao produits pour un montant de 516.928.750 F/CFA (Direction départementale de l'agriculture, 2018). En effet, la Likouala avec sa culture de cacao de 1980, devrait avoir une industrie locale, soit de la Chocolaterie Ouakatoulou (CHOCO-OUAK), par exemple

L.H. LIBOBOU N'KOKA, C.C. OKOUYA : Le développement ...

qui fabrique de barres de chocolat, de la pâte chocolatée et de la poudre de chocolat tel est le cas de l'industrie locale installée à Brazzaville. Par contre, la culture du café est quasi-faible ou très moins développée dans les sept Sous-préfectures de la Likouala.

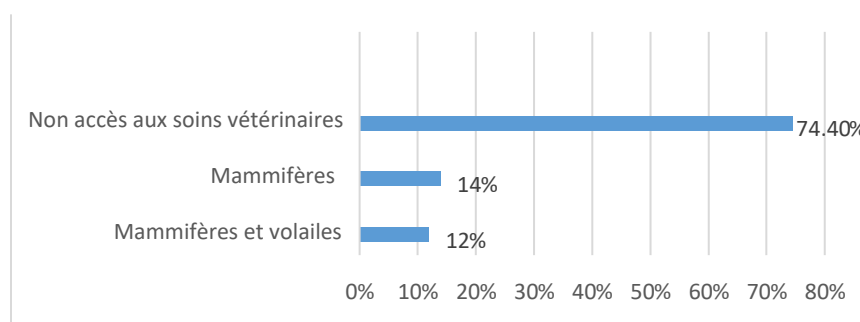
2.2.2. L'élevage

Cette activité est très mal conduite. Il n'y a pas dans la Likouala de véritable tradition d'élevage, on y conçoit fort mal qu'un animal même domestique puisse être nourri par l'homme. On assiste à la divagation des bêtes tout au long des ruelles et des avenues (Photo n°8). Ces animaux domestiques sont abandonnés à eux-mêmes. Tel est le cas des Ovins, des volailles, des porcs et mêmes des bovins qui traînent sur les routes départementales. La divagation de ces animaux domestiques dans ces grands centres urbains ou ruraux entraîne des conflits sociaux entre les éleveurs, les voisins du quartier et biens d'autres citoyens.

Autrement dit, la concentration de ces animaux plus à Impfondo et Bétou est due à leur positionnement géographique, démographique et politico-économique. En 2018, la Likouala a totalisé près 857 bovins qui est l'espèce la plus élevée et la plus abondante de la Likouala, (Direction départementale de l'agriculture, 2018).

Le grand nombre des Ovins qui se trouvent sur le territoire de la Likouala sont exportés par des pays comme le Tchad, la République Centrafricaine et la République Démocratique du Congo. De là, ces animaux domestiques sont expédiés vers Brazzaville. L'élevage pratiqué par quelques autorités locales, nationales et les populations locales est encore faible et les techniques sont encore péjoratives, puisque les $\frac{3}{4}$ des éleveurs ne font pas appel aux soins vétérinaires (Figure- n°7).

Figure n°7 : Accès aux soins vétérinaires dans la Likouala, 2011



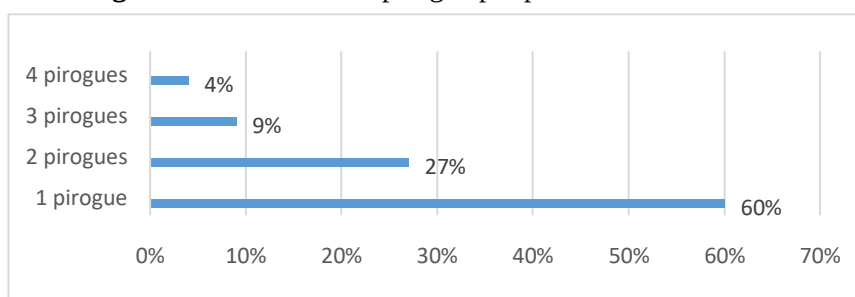
Source : Etude du Secteur Agricole, 2010-2011,

La figure n°6 témoigne que, le secteur sanitaire pour le bien-être des animaux domestiques est encore embryonnaire : 74,40% de ces espèces domestiques n'ont pas l'accès aux soins vétérinaires. Par contre 26% de ces espèces bénéficient des soins vétérinaires : 14% pour les mammifères et 12% concernent les volailles. La commercialisation des produits d'élevage dans la Likouala est très faible. Les activités de l'élevage se base plus sur la vente pour laquelle le pourcentage est de 65% suivit d'autoconsommation 29%, production du fumier 4% et d'autres 2%. Cet élevage uniquement destiné à la production de la viande présente les 1/3 vendus pour l'autoconsommation et le fumier est de 4% puis il n'est pas du tout consommé couramment.

2.2.3. La pêche et la chasse

La pêche se pratique partout dans les villes ou villages de la Likouala surtout dans la sous-préfecture d'Epéna par rapport à sa position géographique et marécageuse. Cette activité se déroule dans plusieurs endroits à savoir : Le fleuve-Congo, étendues, les cours d'eau de l'Oubangui, de la Motaba, de l'Ibenga, de la Likouala aux herbes et dans les différents cours d'eau appelées « *molibas* ». Autrement dit, la pêche est l'une des principales activités du département. Elle alimente un courant d'échange pour le développement économique, car cette activité est plus pratiquée lors de la période de décrue et de basses eaux (Décembre-Juin). Ces populations sont plus riveraines, ils pratiquent plus leurs activités dans les lagunes, marécages et « *molibas* » de la rive, où les droits de propriétés sont strictement définis. Elles s'installent sur les îles pendant les saisons sèches, où ils bâtissent des campements souvent assez confortables appelés « *Ngandas* » et où elles demeurent pendant plusieurs mois (Figure 8).

Figure n°8 : Nombre de pirogue par pêcheurs dans la Likouala



Source : Direction départementale de la pêche de la Likouala, 2020.

L.H. LIBOBOU N'KOKA, C.C. OKOUYA : Le développement ...

Selon la figure n°7, on observe que 60% des pêcheurs possèdent une seule pirogue ;27% disposent de deux pirogues et 13% des pêcheurs ont trois ou quatre pirogues pour le bon fonctionnement de l'activité de pêche et autres. Autrement dit, la pirogue, moyen de déplacement incontestable dans la Likouala, n'est pas donnée à tout le monde de l'acheter, à cause des difficultés financières éprouvées par certains pêcheurs.

Planche n°5 : Les richesses de la Likouala dans le secteur de la pêche

Photo n°9 : Les poissons fumés capturés par pêcheurs de la Likouala	Photo n°10 : L'embouchure de l'Ibenga-Motaba l'un des réservoirs de la pêche dans la Likouala
	
Cliché de Lais Libobou, 2021	

La vente des poissons frais ou des poissons d'eau douce vendus dans des marmites représente 5%, les poissons salés 18%, puis les poissons fumés 78%. Les prix de ces poissons sont généralement variables, excepté les poissons salés dont les prix augmentent en fonction des circonstances (Etude du Secteur Agricole, 2010-2011). Toutefois, la vente directe représente plus de 72,34% contre 27,65% par intermédiaire. Les tracasseries d'évacuation de ces produits font que les revenus de ces nombreux pêcheurs soient faibles, car 80% d'entre eux gagnent moins de 200.000FCFA par an (Etude du Secteur Agricole, 2010-2011).

Cependant, la chasse dans la Likouala est pratiquée de façon traditionnelle par les hommes valides et braves. Cette activité est considérée comme l'une des sources d'approvisionnement indispensables de certaines populations en viande (singes, sangliers, buffles, etc.). Autrement dit, cette activité présente 19,8% au niveau départemental (PAM- et le Gouvernement Congolais, 2009). Il existe plusieurs types de chasses à savoir : la chasse au filet, la chasse individuelle à l'arbalète et le fusil, la chasse par piège « *motambo* », la chasse par les flèches.

2.2.4. Les petites et moyennes entreprises, artisanales et industrielles dans le Département de la Likouala

Les petites et moyennes entreprises contribuent au développement du secteur formel. La Likouala a connu une certaine progression en 2015, avec 44 entreprises créées. Mais il y a eu une chute des entreprises entre 2016 et 2018 et cela s'explique par rapport à la crise économique que le pays a connue à partir de 2015 ; crise qui a touché plusieurs structures économiques du Congo en général et celles de la Likouala en particulier. La sous-préfecture d'Impfondo reste la seule bénéficiaire des petites et moyennes d'entreprises selon les études faites entre 2014 à 2018, suivie de la sous-préfecture de Dongou et d'Epéna, grâce à la route départementale n°1 qui relie ses trois sous-préfectures (Direction départementale de la Statistique de la Likouala, 2018). Les activités artisanales se focalisent sur plusieurs activités entre autres, les sociétés de briqueteries, la menuiserie, la fabrication du vin de miel ou la liqueur de miel et le vin de palme. Les briques rouges ou en sucre permettent la construction des habitations de diverses formes. La fabrication de ces briques est l'une des activités économiques les plus propices pour la plupart des jeunes garçons. Ces briques sont plus utilisées par rapport à celles fabriquées par la cimenterie suite à des prix exorbitants, car le prix d'un sac de ciment varie entre 10.000F CFA à 15.000F CFA alors qu'une brique locale rouge coûte 100 FCFA et une brique en sucre 25 FCFA. En ce qui concerne la menuiserie, les menuisiers locaux fabriquent des portes, des fenêtres, des cercueils, des chaises, des tables-bancs. Certains artisans exploitent les lianes tirées dans la grande forêt Nord. Mais la fabrication des meubles en bois est un casse-tête à cause du manque d'électricité et des machines industrielles dans la plupart de ces villes départementales, excepté la ville d'Impfondo qui abrite quelques ateliers de très petite taille industrielle. Hormis quelques artisans qui fabriquent des meubles, il y a aussi la fabrication du vin de miel ou la liqueur de miel « *Douma* », qui est un mélange de maïs, du riz et d'arachide pilés et mélangé ensemble avec de l'eau.

L.H. LIBOBOU N'KOKA, C.C. OKOUYA : Le développement ...

Planche n°6 : Les inventions de boissons artisanales dans la Likouala

Photo n°11 : La préparation de la fermentation du vin de maïs dans la ville de Bétou



Photo n°12 : Lieu d'approvisionnement des vins locaux dans la ville de Bétou



Cliché de Lais Libobou, 2021.

La Likouala dispose de certaines fabrications artisanales qui permettent la production des savons « *made in Likouala* », à travers des noix de palmes. En effet, le tissu industriel de la Likouala est encore faible à l'exception des sociétés forestières qui répondent aux besoins des populations.

Des problèmes de transformation agro-alimentaire, une activité répulsive dans cette zone de la République du Congo, existent. Malgré l'installation de l'unité de production de campec qui a eu lieu en 2017 dans la ville d'Enyellé et dont la production est encore sous forme d'échenillage est très faible. Car cette unité de production a pour objectif de transformer le vin de palme appelé « *peké* », qui se transforme en campari d'une part, ainsi que le jus mis dans des petites bouteilles de 0,33cl. Selon la quantité de production prévue par jour est de 2000 litres et la livraison se fait plus à Brazzaville et dans la ville d'Impfondo à la commande (Laboratoire de production de l'unité production de campec à Enyellé, 2021).

Planche n°7 : Les inventions agro-alimentaires dans la Likouala

Photo n°13 : Vue du site de l'unité de production de campec à Enyellé	Photo n° 14 : Laboratoire de production de l'unité de production agro-alimentaire à Enyellé
	
Cliché de Lais Libobou, 2021.	

Cette unité de production dispose de trois techniciens béninois qui ont chacun une qualification universitaire différente. Il s'agit d'un technicien en nutrition humaine, un technicien en technologie alimentaire et un technicien en machinisme et technologie agricole. Ces trois techniciens s'occupent du fonctionnement et de la production de cette structure. Cette unité de production connaît déjà un problème de main-d'œuvre et des produits locaux d'approvisionnement : la majorité des jeunes d'Enyellé n'ont pas une qualification et cela demande une volonté de formation pour cette jeunesse, afin de booster le rendement de l'industrie.

2.2.5. Le secteur bancaire et de la micro-finance

Le secteur bancaire de la Likouala compte trois structures financières à savoir la Banque commerciale internationale, la MUCODEC et la Banque postale. Seules la Banque commerciale internationale et la MUCODEC participent timidement au développement de la Likouala en accordant des crédits aux groupements, aux fonctionnaires et aux structures étatiques porteurs des projets bancables.

L.H. LIBOBOU N'KOKA, C.C. OKOUYA : Le développement ...

Planche n°8 : Quelques structures Bancaires dans la Likouala

Photo n°15 : La Banque postale d'Impfondo	Photo n°16 : La MUCODEC d'Impfondo
	
Cliché de Lais Libobou, 2021.	

La MUCODEC participe au développement du secteur agricole dans la Likouala, malgré quelques barrières avérées. Elle octroie des petits crédits à des taux compris entre 10% et 18% pour une durée maximale du prêt de 18 mois pour la trésorerie et 48 mois pour l'investissement. Les différents critères de l'accès aux crédits à la MUCODEC sont : être sociétaire depuis trois mois, disposer d'un compte courant, verser régulièrement de l'argent sur le compte depuis 6 mois au moins, apporter au minimum 1/5 du montant sollicité, souscrire au fonds de mutualisation décès emprunter ou à une police d'assurance décès emprunteur, le dossier s'élève à 2,5% du montant initial emprunté (minimum 2000 FCA) et l'échéancier de remboursement est aménageable : périodique infinie (en une seule fois en fin de prêt), avec une possibilité de négocier un différé de début de remboursement. L'ensemble de ces institutions financières bien qu'elles soient faibles, contribuent au développement économique de la Likouala, car aux actions de la micro-finance, s'intéressent des opérateurs de transfert des fonds tels que : Money Gram, Charden Farrel, Mobile-money, Airtel-money, etc. Cependant, les aides publiques assurées par le Gouvernement à travers le Ministère des Affaires Sociales telles que « *Lisungui* » et bien d'autres actions ont plus ou moins des résultats pour le bien-être des populations.

2.2.6. Les moyens de communication et de transport dans le Département de la Likouala

La Likouala a connu un développement progressif dans le domaine des télécommunications à partir des années 2000, par rapport aux années antérieures avec le système des phonies ou les appels du système des

modules appelé « *tyrayas* » qui étaient beaucoup plus à la portée des autorités locales ou nationales et des personnalités nanties. Avec l'avènement des sociétés de télécommunications du secteur privé, la desserte du Département a pris de l'ampleur en 2005, suite à la politique de la municipalisation accélérée. Seulement, l'on constate quelques difficultés liées au type de réseau, de connexion d'internet, du carburant pour le fonctionnement régulier des groupes électrogènes de ces sociétés, de la main d'œuvre qualifiée locale. Mais la Likouala a bénéficié du réseau « *Libertis* », remplacé par MTN aujourd'hui et de « *Celtel* », remplacé par Airtel et Warid. Le réseau postal se manifeste par les structures du secteur privé, dont les agences sont plus basées au niveau de l'aéroport de la ville capitale départementale et au sein des sites des moyens de transports routiers qui relient actuellement Pointe-Brazzaville et le Département de la Likouala.

Au niveau des médias, la Likouala dispose de quelques médias publics et privés à savoir : une radiodiffusion publique, six chaînes privées de la radiodiffusion. En outre, bon nombre des médias privés sont des œuvres des élus locaux, nationaux ou des autorités politico-administratives qui installent ces différents médias au profit de leurs circonscriptions (Direction départementale de l'information de la Likouala, 2020). Le transport fluvial, routier et aérien permettent l'accès dans la Likouala de façon périodique et limités. Le transport fluvial est d'importance vitale pour l'efficacité de l'économie de la Likouala par une chaîne du trafic Brazzaville à Bétou (11.000km) les localités de la Likouala sont plus situées au bord du fleuve-Congo et celui de l'Oubangui en ayant une vue panoramique sur les fleuves et rivières. Depuis la colonisation des baleinières, pirogues-motorisées, pirogues-ramées, les bateaux publics et privés permettent la circulation des personnes et des biens de marchandises en approvisionnant les autres Départements de la République du Congo en transportant des vivres et non vivres.

Les routes sont des facteurs de développement d'une sous-région, d'un pays ou d'un Département, mais elles sont très peu développées sur l'ensemble du territoire de la Likouala, malgré les projets réalisés pendant le quinquennal 1980-1985 ainsi que le programme de la municipalisation accélérée de 2005 qui n'a touché que les grands centres urbains. Le projet de l'Aménagement ou le réaménagement du corridor 13 est aussi partagé par la CEMAC, dans le cadre de la stratégie d'intégration des pays, afin de dynamiser l'économie de la sous-région

L.H. LIBOBOU N’KOKA, C.C. OKOUYA : Le développement ...
(CEMAC, 2015, p. 50). Le réaménagement des routes départementales dans la Likouala va permettre à ce Département de sortir de son enclavement naturel.

Planche n°9 : L’état des routes départementales de la Likouala



Le non bitumage de ces routes est un problème grave : lors de la période pluviométrique les véhicules n’arrivent plus à rouler suite aux glissements de terre et de l’engouement de la boue qui sont des impacts négatifs pour la circulation des marchandises et des personnes.

Le transport aérien est quasiment nul dans la Likouala. Il est centré sur l’unique aéroport départemental d’Impfondo remise à nouveau en 2005 lors de la municipalisation accélérée de la Likouala. C’est un aéroport de catégorie B qui a une longueur de 2050 m et une largeur de 60 de nature. Cette infrastructure est construite en béton bitumé et à la qualité de recevoir plusieurs types d’avions, des tonnages et même le type de Boeing 757 qui peut contenir 54 tonnes. Par contre, la sous-préfecture de Bétou dispose d’un aéroport de catégorie C qui a une longueur de 100 m et une largeur de 20 m composé des sables et herbes. Cet aéroport est moins pratiqué à l’exception des sociétés forestières telles-que Likouala-Timber (ANAC, 2021). En effet, malgré les efforts conjugués par l’administration centrale pour le développement du Département de la Likouala à travers le programme de la municipalisation accélérée, l’aéroport d’Impfondo présente des indicateurs de circulation des personnellles et des marchandises à une échelle très faible à cause de l’insuffisance des compagnies aériennes tant nationales que départementales. On note deux compagnies publiques-privées (TAC et Air-Congo), qui atterrissent au moins deux fois par semaine dans la Likouala. Mais, il y a des périodes où ces

compagnies peuvent faire un mois ou plus d'une année sans atterrir sur le sol de la Likouala, et cela constitue un véritable frein au développement économique.

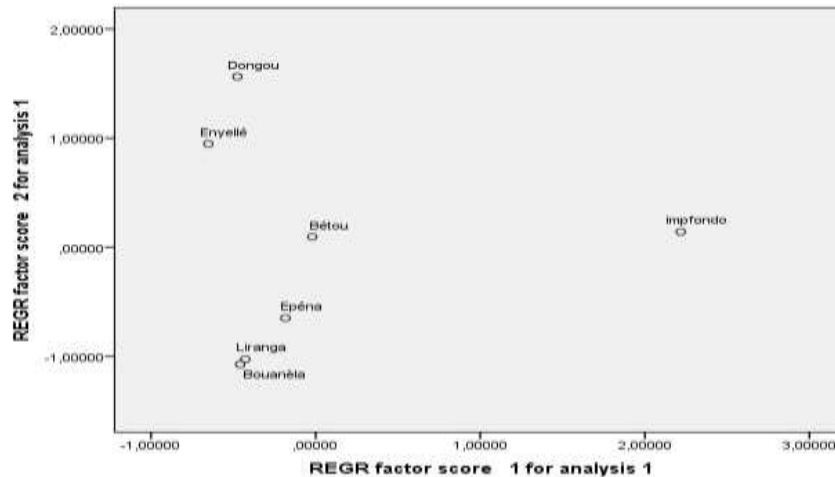
2.2.7. La place du tourisme dans l'économie du Département de la Likouala

La Likouala à un accès difficile ; le parc hôtelier y est faible, réduit et peu de ses sites sont aménagés ou réaménagés. Ce Département a des atouts en matière d'écotourisme et de tourisme fluvial. La ville d'Impfondo par exemple abrite le siège du Forum International des Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC). Celui-ci peut accueillir des Conférences, et des spectacles de musique et de danse des peuples autochtones, mais ce site est abandonné à lui-même d'où on assiste à la dégradation même de la structure et la nature reprend ses droits. Toutefois, le tourisme fluvial ou riverain est une ressource à développer puisque les populations locales sont des riveraines ;

Le tourisme est parmi les défis du développement environnemental, cela commence tout d'abord par l'aménagement et le réaménagement du secteur spatial pour pallier certains facteurs limitant du développement local tels que, les problèmes liés à la gestion de l'assainissement et l'hygiène, la pollution, les eaux de pluie, les eaux usées, des excréta et bien d'autres facteurs défavorables aux activités du développement local de la Likouala (C. C. Okouya et H.L. N'koka Libobou, 2022, PP.159-174).

Ce point de vue est partagé aussi par W. Nasser (2006) qui fait de la construction territoriale et du tourisme l'un des axes prioritaires du développement local. Ce Département est riche, couverte de toutes potentialités naturelles. Les sous-secteurs analysés ci-haut constituent dans leur ensemble et dans leur majorité le secteur économique du Département de la Likouala même si, ils présentent des faiblesses évidentes pour booster le Développement Economique Local (DEL), sur l'ensemble des sous-préfectures, comme témoigne (figure n°9).

Figure n°9 : Analyse en Composante Principale (ACP) du Développement local de la Likouala, selon la dimension économique



Source : Analyses des Composantes Principales (ACP)

La figure n°9 montre que la dimension économique du Développement visualisée un nuage en trois blocs de Collectivités locales. La Commune d'Impfondo occupe la première place du fait de la forte concentration des activités économiques. La deuxième place est occupée par la sous-préfecture de Bétou qui bénéficie d'un positionnement frontalier avec plusieurs pays de la sous-région comme la RCA et la RDC et ce qui fait de Bétou un espace attractif, surtout en raison de l'installation de la Société Likouala-Timber au centre de la ville. La ville de Dongou est en troisième position, suite à la présence de la route départementale, de l'Oubangui et quelques sociétés forestières installées sur son territoire. La ville d'Enyellé occupe la quatrième place grâce à la présence de CIB -Olam qui est au cœur de la ville d'Enyellé, ainsi que le foisonnement des sociétés forestières installées sur son territoire. Les sous-préfectures d'Epéna, de Liranga et de Bouanèla occupent le dernier rang. Ils présentent les indicateurs les plus faibles à cause de l'insuffisance des activités économiques qu'on y exerce.

Conclusion

De tout ce qui précède, la Likouala est un Département suffisamment pourvu en richesses et ressources naturelles. Les activités qui sont exercées dans cette localité sont génératrices de revenus. Le climat et la

grande couverture végétale sont entre autres facteurs favorables au développement des activités agro-pastorales, d'une économie informelle et formelle. En effet, malgré son enclavement, le Département de la Likouala dispose une ossature économique importante, mais marginalisée et cela nécessite la volonté du secteur public-privé, ainsi que des populations locales pour booster l'économie départementale. La Likouala importe près de 80% des produits vivres et non vivres et elle ne produit rien que 20% des produits vivres et non vivres sur l'ensemble du département. Les principaux fournisseurs de ce département sont Brazzaville, la Sangha, la Cuvette, la République Démocratique du Congo, la République Centrafricaine, le Cameroun, le Tchad, etc. Plusieurs secteurs et filières d'activités économiques demeurent en état embryonnaire et pauvres, excepté le secteur de l'exploitation forestière qui occupe la place primordiale et très attirante pour le développement local.

Références bibliographiques

- COMIFAC, 2005, « Plan de convergence de la Commission des forêts d'Afrique centrale » in www.paccrbco.cocac.org
- CN-REDD, « Notes d'information sur le REDD+ », n°006 du 13 avril 2015, 20p.
- Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), 2009, *Programme Economique Régional, vision stratégies et plan d'actions*, Volume 1. Déclinaison des axes et Programme intégré 2009-2015, 50 p.
- Direction Générale de l'Economie Forestière, 2017, Situation sur l'aménagement des concessions forestières au Congo au 7 juin 2017, rapport, 5 p.
- ECOFORAF, 2014, pratique à l'usage des acheteurs public : Concevoir et mettre en œuvre une politique d'achats bois responsable, Document co-réalisé par le WWF France et dans le cadre de récents travaux, conduits par le projet d'appui à l'éco-certification des concessions forestières en Afrique centrale.
- GAMI Norbert et DOUMENGE Charles, 2007, les acteurs de la gestion forestière en Afrique Centrale In : *Les forêts du bassin du Congo : état des forêts*, PFBC. Paris : MAE, p. 48-62.
- HAMMOUCHI Sofiance, 2018, « Entre gouvernance territoriale et développement local : cas de la Wilaya de Bejaia » *Revue d'Economie et de Statistique Appliquée*, Volume 15 Numéro p.105-120.

- L.H. LIBOBOU N'KOKA, C.C. OKOUYA : Le développement ...
- HAURIOU Martin, 1892, *Démocratisation et décentralisation*, Paris, 492 p.
- HOUEE Paul, 2001, *Le développement local aux défis de la mondialisation*, L'Harmattan, 249 p.
- Les Dépêches de Brazzaville, 2021, « Crédit-Carbone », N°3990-mercredi 5 mai 2021.
- Les Dépêches de Brazzaville, 2022, « Gestion forestière sur les principes innovations de la loi 33-2020 du 20 juillet 2020 », N°4439-Mercredi 8 février 2023.
- Loi 16-2000 du 20 novembre 2000 portant code forestier en République du Congo
- Loi 33-2020 du 20 juillet 2020 portant code forestier en République du Congo
- LOUZALA KOUNKOU Bled-Dumas Blais et BERTON OFOUÉMÉ Yolande, 2018, « Exploitation forestière du bois au service du développement communautaire dans le Département de la Likouala (Nord de la République du Congo) », *Baluki, Revue de sciences géographiques, de l'environnement et d'aménagement*, N°4, Vol.II., p.149-163.
- MENGHO Bonaventure Maurice, 1990, *Campagnes et villes du Congo septentrional, sous- développement et marginalité*, Thèse d'Etat en Géographie, Université de Bordeaux, Tome I et II, 783p.
- Ministère de l'Économie Forestière et de Développement Durable, 2014, « Rapport d'étude de l'enquête ménage sur la consommation du bois-énergie en République du Congo », p.97.
- NASSER, Wafaa, 2006, *Développement local, construction territoriale et tourisme : le Cas du Liban*, Ecole doctorale de Sciences Economiques, Université de Grenoble, thèse de doctorat, spécialité Sciences Economiques, 234 p.
- NDEY Pépin Hippolyte, 2017, *Mutations rurales dans les anciennes zones de production des cultures de rente dans le Nord-Congo*. Thèse de doctorat, formation doctorale de Géographie, Université Marien Ngouabi, 319 p.
- OKOUYA Clotaire Claver, 2017, « Aménagement forestier au Congo : exemple de l'Unité Forestière de Kimongo-louila dans le Département du Niari », *Revue Scientifique des Masters Intégration Régionale et Développement (MIRD)*, vol.8, n°12, Abomey-Calavi (Bénin), p. 39-59.

OKOUYA Clotaire Claver et N’KOKA LIBOBOU Hilaire Lais, 2022, « Problèmes environnementaux et défis de développement local de la Likouala (République du Congo) » *Revue Scientifique des Arts-Communication, Lettres, Sciences Humaines et Sociales*, Volume 5, Numéro 004, p.159-174.

Programme des Nations Unies de Développement, 2015, *Rapport national sur le développement humain*, 140 p.

NTELA, N° 05, Vol. 1, Janvier-Juin 2023

Ce cinquième numéro de la revue *Ntela* accorde la primauté à d'autres problématiques aussi diverses que variées qui interpellent la conscience collective sur les enjeux sociétaux. Elle est restée fidèle à sa philosophie de permettre une meilleure diffusion des savoirs et des connaissances sur l'Afrique, dans une perspective multi et interdisciplinaire. Par ailleurs, comme les trois précédents numéros, celui-ci compte aussi deux volumes pour la trentaine des textes que la rédaction, grâce au travail des évaluateurs a jugé publiables. La répartition des articles tient compte aussi bien de l'équilibre numérique que du rapprochement de leur champ d'étude.

Ce premier volume compte quinze articles répartis en trois grandes rubriques : *Histoire et sciences politiques* (sept articles) ; *Géographie* (cinq articles) ; *Philosophie* (trois articles).

Contributeurs : Expédit Wilfrid Vissin, Koffi Agnide, Essobassi Yassih, Fiston Gambia, Christian Maliki, Sabi Tassigui Sio, Badel Ruffino Juste Lantonkpode, Assogba Guezere, Sawrou Fall, Liliane Dalis Atoukam Tchefenjem, Michaël Ndoukou, Laïs Hilaire Libobou N'koka, Jean Sodji, Clotaire Claver Okouya, Bled-Dumas Blaise Louzala-Kouunkou, Alexandre Otsangue Ngassaki, Moulo Élysée Kouassi, Joseph Zidi, Komla Fademe, Kouassi Clément N'doua, Boêvi Denis Lawson, Pierre Ouassa, Évariste Dupont Boboto, Hyacinthe Digbeugby Bley, Siriki Bagayoko, Jean Félix Yekoka.

Infographie : Dreid Miché Kodja Manckessi

ISSN : 2789-3588